

 Publications des départements et des offices  
de la Confédération

---

**Dates réservées pour les votations en 1988**

---

Dans sa séance du 13 mai 1987, le Conseil fédéral a fixé comme il suit les dates réservées pour les votations fédérales en 1988:

6 mars  
12 juin  
25 septembre  
4 décembre

19 mai 1987

Chancellerie fédérale

31412

## **Initiative populaire fédérale «Initiative suisse pour la paix»**

### **Examen préliminaire**

---

*La Chancellerie fédérale suisse,*

après examen de la liste de signatures présentée le 22 avril 1987 à l'appui de l'initiative populaire fédérale «Initiative suisse pour la paix»,  
vu les articles 68 et 69 de la loi fédérale du 17 décembre 1976<sup>1)</sup> sur les droits politiques,

*décide:*

1. La liste de signatures à l'appui de l'initiative populaire fédérale «Initiative suisse pour la paix»; présentée le 22 avril 1987, satisfait, quant à la forme, aux exigences de la loi; elle contient les indications suivantes: le canton et la commune politique où le signataire a le droit de vote, le titre et le texte de l'initiative ainsi que la date de sa publication dans la Feuille fédérale, une clause de retrait sans réserve, la mention selon laquelle celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures à l'appui d'une initiative populaire est punissable, ainsi que les noms et adresses d'au moins sept auteurs de l'initiative. L'Assemblée fédérale ne se prononcera sur la validité de l'initiative que lorsque celle-ci aura abouti.
2. L'initiative populaire peut être retirée sans réserve par une décision prise à la majorité simple des auteurs suivants:
  1. Bochsler Julius, Luegislandstrasse 141, 8051 Zürich
  2. Brauchli Sylvia, Mühlebachstrasse 28, 8008 Zürich
  3. Buchbinder Claire, Reginastrasse 12, 8038 Zürich
  4. Diezi Ursula, Bächlerstrasse 4, 8802 Kilchberg
  5. Dossenbach-Mäder Elisabeth, Forchstrasse 146, 8032 Zürich
  6. Erni Stefan, Wildbachstrasse 2, 8400 Winterthur
  7. Fuchs Ludi, Inselstrasse 20, 8610 Uster
  8. Giger Walter, Albertstrasse 8, 8005 Zürich
  9. Hägi Elsa, Plattenstrasse 35, 8152 Glattbrugg
  10. Hägi René, Grabenstrasse 3, 8182 Hochfelden
  11. Haller Peter, Heinrichstrasse 77, 8005 Zürich
  12. Huber Andreas, Wampflenstrasse 93, 8706 Meilen
  13. Jäggi Martin, Felsenstrasse 12a, 8008 Zürich
  14. Knoopfli Hedi, Pestalozzistrasse 11, 8032 Zürich

<sup>1)</sup> RS 161.1

15. Koller Odilia, Schulhausstrasse 47, 8002 Zürich
16. Lehmann Eva, Mittelfeldstrasse 27, 8700 Küsnacht
17. Meier Jürg, Im Zelgli 12, 8624 Grüt
18. Meier Max, Hubrainstrasse 25, 8124 Maur
19. Moser Werner, Schweighofstrasse 210, 8045 Zürich
20. Müller Frieda, Wydäckerring 55, 8047 Zürich
21. Nemitz Ann, Ob. Schleifstrasse 6, 8400 Winterthur
22. Otto Margrith, Kirchweg 112, 8246 Langwiesen
23. Palma Karl, Mutschellenstrasse 93, 8038 Zürich
24. Palma Marta, Mutschellenstrasse 93, 8038 Zürich
25. Sauer Ilse, Marchwartstrasse 48, 8038 Zürich
26. Suter Tabita, Winterthurerstrasse 45, 8006 Zürich
27. Tüscher Mathilde, Kinkelstrasse 44, 8006 Zürich
28. Wampfler Hansruedi, Imbisbühlstrasse 156, 8049 Zürich
29. Wirth Nani D., Am Schanzengraben 27, 8002 Zürich
30. Zaugg Margrit, Schwarzenbachweg 8, 8049 Zürich
31. Hegi Gerda, Dahlienweg 10, 3097 Liebefeld
32. Högger-Maire Sabine, Ringstrasse 9, 3066 Stettlen
33. Jenzer Marion, Talackerstrasse 86D, 3604 Thun
34. Keller Franz Dr., Egelgasse 70, 3006 Bern
35. Ladner Anton, Altenbergstrasse 80, 3013 Bern
36. Lanz Reinhard, Blumenrain 22, 2503 Biel
37. Luz Ulrich, Prof. Dr., Marktgasse 21, 3177 Laupen
38. Schnyder Theres, Zelgweg 9, 3047 Bremgarten
39. Schwander Vroni, Sonnrain 4, 3414 Oberburg
40. Schwarz Miriam, Südbahnhofstrasse 15, 3007 Bern
41. Wüthrich Werner, Wattenwylweg 26, 3006 Bern
42. Wampfler Willi, Würzenbachstrasse 66, 6006 Luzern
43. Georgen Erika, Rigistrasse 10, 6410 Goldau
44. Stern Elisabeth Dr., Ruffstrasse 8, 8868 Oberurnen
45. Gaugler Elisabeth, Poststrasse 60, 4622 Egerkingen
46. Geiser Ruth, In den Reben 12, 4108 Witterswil
47. Jäggi-Schnyder Gertrud, Tannwaldweg 6, 4112 Flüh
48. Jäggi-Schnyder Julius, Tannwaldweg 6, 4112 Flüh
49. Kurt Hans, Bleichemattstrasse 27, 4562 Biberist
50. Moning Otto, im Kienholz 70, 4600 Olten
51. Trümpy Kaspar, Allmendstrasse 33, 4500 Solothurn
52. Weber-Wolf Beat, Weststrasse 12, 4716 Welschenrohr
53. Weber-Wolf Verena, Weststrasse 12, 4716 Welschenrohr
54. Ackermann Ueli, Colmarerstrasse 122, 4055 Basel
55. Bielser Fritz, Giebenacherweg 18, 4058 Basel
56. Bonert Mathias, Roeschenzerstrasse 12, 4053 Basel
57. Buess Werner, In den Schorenmatten 33, 4058 Basel
58. Caviezel Flurin, Bläsiring 150, 4057 Basel
59. Griesbaum Erika, Sperrstrasse 48, 4057 Basel
60. Gubler Johanna, Lindenberg 17, 4058 Basel
61. Hartmann Otto, Rheinparkstrasse 1/2, 4127 Birsfelden
62. Hofer Stefan, Föhrenstrasse 7, 4054 Basel
63. Jäggi Christoph, Riehentorstrasse 29, 4058 Basel
64. Jäggi-Moser Irène, Riehentorstrasse 29, 4058 Basel
65. Joss Anita, Rotbergerstrasse 29, 4054 Basel
66. Lifart E., Rebhaldenstrasse 8, 4411 Seltisberg
67. Mäder Ueli, Dr. phil., Missionsstrasse 23, 4055 Basel
68. Martin Amalie, Hirtenweg 18, 4125 Riehen
69. Martin Hans, Hirtenweg 18, 4125 Riehen
70. Martin Martha, Kirchstrasse 7, 4402 Frenkendorf

71. Marquis Hanna, Farnsbürgerstrasse 14, 4052 Basel
72. Mindel Emilie, Frohburgstrasse 25, 4052 Basel
73. Moser Ruedi, Giessliweg 61, 4057 Basel
74. Moser Walter, Äussere Lange Heid 5, 4142 Münchenstein
75. Nüesch Erika, Spalenring 78, 4055 Basel
76. Pfister Eugen, Baslerstrasse 130, 4123 Allschwil
77. Pfister Heidi, Baslerstrasse 130, 4123 Allschwil
78. Plattner Gian-Reto, Prof. Dr., Mohrhalde 131, 4125 Riehen
79. Regenass-Haller Almuth, Eulerstrasse 51, 4051 Basel
80. Regenass Vreni, Burgstrasse 28, 4410 Liestal
81. Senn Christine, Pappelstrasse 28, 4123 Allschwil
82. Stebler Hans, Weiherweg 38, 4054 Basel
83. Stebler Louise, Weiherweg 38, 4054 Basel
84. Stilger Hedwig, Bäumlihofstrasse 39/22, 4058 Basel
85. Stump Albert, Morgartenring 66, 4054 Basel
86. Stump Margrit, Margartenring 66, 4054 Basel
87. Tobler René, Bäumlihofstrasse 86, 4058 Basel
88. Waldner Hans, Moersbergerstrasse 52 H, 4057 Basel
89. Wenk Klara, Petersgasse 44, 4051 Basel
90. Zogg Philippe, Claragraben 78, 4058 Basel
91. Furrer Marie, Stimmerstrasse 86, 8200 Schaffhausen
92. Sernatinger Hilde, Neustadt 29, 8200 Schaffhausen
93. Gunz Margrit, Guggeienhof 25, 9016 St. Gallen
94. Margadent Bruno, Bruggraben 26/Postfach, 9004 St. Gallen
95. Pfenninger Erwin, Ilgenstrasse 10, 9113 Degersheim
96. Pfenninger Margrit, Ilgenstrasse 10, 9113 Degersheim
97. Steiner Rudolf, Dietlistrasse 17, 9000 St. Gallen
98. Christen-Urech Liliane, Sangenstrasse 35, 8570 Weinfelden
99. Christen-Urech Thomas, Sangenstrasse 35, 8570 Weinfelden
100. Vischer Manfred, Staubeggstrasse 23, 8500 Frauenfeld
101. Jenny Reto Giachem, Valatscha, 7553 Tarasp
102. Fischer Marcel, Jurástrasse 4, 5000 Aarau
103. Mächtlinger Antoinette, Alte Hägglingerstrasse 48, 5605 Dottikon
104. Weber Agnes, Bärenmattstrasse 10, 5620 Bremgarten
105. Arigoni Giuseppe, 6983 Magliaso
106. Bolliger Alberto, Via St. Nicola, 6745 Giornico
107. Bosia Giuseppe, Via Tesserete 42, 6900 Lugano
108. Bressani Marie-José, Vicolo Cappelletta 12, 6648 Minusio
109. Cavalli Francesco, Via Bramantino 19, 6600 Locarno
110. Cellina Flavio, Via Arch. G. Frizzi 16, 6648 Minusio
111. Columberg Raffaella, Via ai Grotti, 6710 Biasca
112. Hesse Heiner, Sott'al Brumo, 6611 Arcegno
113. Küng Emilio, Via Rovedo 10, 6600 Locarno
114. Müller Dimitri, Casa Cadanza, 6651 Borgnone
115. Nava Giancarlo, al Confine, 6853 Ligornetto
116. Nava Anna Maria, al Confine, 6853 Ligornetto
117. Panizzi Alberto, Casa al Ronco, 6654 Cavigliano
118. Rossi Rosina, Via Arca, 6855 Stabio
119. Sonogo Giuseppe, Prof., 6817 Maroggia
120. Surdez Bethli, Via Vorame 104, 6612 Ascona
121. Vege Nageswara Rao, Via Monte Ceneri 20, 6516 Gerra Piano
122. Nanchen Gabrielle, 3941 Icogne
123. von Roten Peter, 3942 Raron
124. Peters Georges, Prof., Valmont 16, 1010 Lausanne
125. Perregaux Berthier, 68, Av. de la Roseraie, 1205 Genève
126. Wylér Alain, 40, Av. William-Favre, 1207 Genève

127. Ziegler Jean, 130, rte. Choulex, 1244 Choulex  
128. Zweifel-Bruin Janet, 3, Chemin Désiré, 1203 Genève.

3. Le titre de l'initiative populaire fédérale «Initiative suisse pour la paix» remplit les conditions fixées à l'article 69, 2<sup>e</sup> alinéa, de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques.
4. La présente décision sera communiquée au comité d'initiative, secrétariat: M. Martin Jäggi, avocat, Forchstrasse 86, 8008 Zurich, et publiée dans la Feuille fédérale du 19 mai 1987.

5 mai 1987

Chancellerie fédérale suisse:

Le chancelier de la Confédération, Buser

31432

## «Initiative suisse pour la paix»

L'initiative populaire a la teneur suivante:

La constitution fédérale est complétée comme il suit:

*Art. 2<sup>bis</sup> (nouveau)*

<sup>1</sup> La Confédération s'engage en faveur d'un monde sans armes, où la paix, la sécurité et le bien-être de tous les êtres humains et de la nature sont garantis et d'où la guerre est bannie pour toujours.

<sup>2</sup> La politique étrangère et la politique de sécurité de la Suisse sert à atteindre ce but.

<sup>3</sup> A cette fin, elle œuvre notamment

- à l'interdiction totale à l'échelon mondial et sous contrôle international de toute explosion atomique, de toute arme dans l'espace ainsi que du développement, des essais et de la production de nouvelles armes;
- à l'élimination totale à l'échelon mondial et sous contrôle international de toutes les armes atomiques, biologiques et chimiques, de toutes les armes à rayonnement et de celles qui sont dirigées contre l'environnement, de toutes les armes de destruction massive et de toutes les armes de guerre conventionnelles;
- à l'instauration de procédures obligatoires visant au règlement pacifiques des différends internationaux;
- à ce que les ressources devenues ainsi disponibles soient affectées au développement des pays pauvres et à la solution des problèmes urgents de l'humanité.

# **Demande de référendum contre l'arrêté fédéral du 19 décembre 1986 concernant le projet RAIL 2000**

## **Aboutissement**

---

*La Chancellerie fédérale suisse,*

vu les articles 59, 64 et 66 de la loi fédérale du 17 décembre 1976<sup>1)</sup> sur les droits politiques;

vu le rapport de l'Office fédéral de la statistique sur le résultat de la vérification des listes de signatures à l'appui de la demande de référendum contre l'arrêté fédéral du 19 décembre 1986<sup>2)</sup> concernant le projet RAIL 2000,

*décide:*

1. La demande de référendum contre l'arrêté fédéral du 19 décembre 1986 concernant le projet RAIL 2000 a abouti, les 50 000 signatures valables exigées par l'article 89, 2<sup>e</sup> alinéa, de la constitution ayant été recueillies.
2. Sur 84 336 signatures déposées, 82 708 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au Referendumskomitee gegen Neubaustrecken im Konzept BAHN 2000, M. Bürgi, avocat, Eystrasse 1, 3422 Kirchberg BE.

8 mai 1987

Chancellerie fédérale suisse:

Le chancelier de la Confédération, Buser

31440

<sup>1)</sup> RS 161.1

<sup>2)</sup> FF 1987 I 46

**Référendum  
contre l'arrêté fédéral du 19 décembre 1986  
concernant le projet RAIL 2000**

**Signatures par cantons**

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich .....	2 744	47
Berne .....	52 978	993
Lucerne .....	1 762	23
Uri .....	8	0
Schwyz .....	224	2
Unterwald-le-Haut .....	23	0
Unterwald-le-Bas .....	51	0
Glaris .....	18	0
Zoug .....	177	3
Fribourg .....	1 151	151
Soleure .....	18 029	262
Bâle-Ville .....	332	0
Bâle-Campagne .....	622	12
Schaffhouse .....	64	4
Appenzell Rh.-Ext. ....	77	0
Appenzell Rh.-Int. ....	14	0
Saint-Gall .....	493	7
Grisons .....	69	3
Argovie .....	2 487	33
Thurgovie .....	463	43
Tessin .....	31	2
Vaud .....	455	27
Valais .....	155	3
Neuchâtel .....	96	5
Genève .....	91	5
Jura .....	94	3
Suisse .....	82 708	1 628

## Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

La Société suisse des employés de commerce, l'Union centrale des associations patronales suisses et l'Association suisse de l'organisation de bureaux ont déposé les projets de révision des règlements suivants, conformément à l'article 51 de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle (RS 412.10) et à l'article 45, 2<sup>e</sup> alinéa, de son ordonnance d'exécution du 7 novembre 1979 (RS 412.101):

- Projet de règlement concernant l'examen professionnel supérieur d'informaticien de gestion.  
Ce règlement doit remplacer celui du 11 août 1980 d'analyste en informatique.
- Projet de règlement concernant l'examen professionnel d'analyste-programmeur.  
Ce règlement doit remplacer celui du 11 août 1980.

L'Association suisse de l'organisation de bureaux, la Société suisse de l'organisation, la Société suisse des employés de commerce et l'Union centrale des associations patronales suisses ont déposé les projets de révision des règlements suivants, conformément à l'article 51 de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle (RS 412.10) et à l'article 45, 2<sup>e</sup> alinéa, de son ordonnance d'exécution du 7 novembre 1979 (RS 412.101):

- Projet de règlement concernant l'examen professionnel supérieur d'organisateur.  
Ce règlement doit remplacer celui du 7 février 1980.
- Projet de règlement concernant l'examen professionnel d'organisateur.  
Ce règlement doit remplacer celui du 7 février 1980 d'organisateur de bureau.

Les personnes intéressées peuvent obtenir ces projets de règlements à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, division de la formation professionnelle, Bundesgasse 8, 3003 Berne.

Le délai d'opposition auprès de cet office est de 30 jours.

19 mai 1987

Office fédéral de l'industrie,  
des arts et métiers et du travail  
Division de la formation professionnelle

## **Demande de concession pour une conduite de gaz naturel allant de La Cure à Gland**

Se fondant sur la loi fédérale du 4 octobre 1963 sur les installations de transport par conduites de combustibles ou carburants liquides ou gazeux (loi sur les installations de transport par conduites; RS 746.1), Gaznat S.A., Société pour l'approvisionnement et le transport du gaz naturel en Suisse romande, Lausanne, a demandé l'octroi d'une concession pour la construction et l'exploitation d'une conduite de gaz naturel allant de La Cure VD à Gland VD. La société demande par ailleurs que lui soit conféré le droit d'expropriation selon la loi fédérale du 20 juin 1930 sur les expropriations (RS 711).

La nouvelle conduite, dénommée Gazoduc Transjura, sera raccordée d'une part à La Cure au réseau de Gaz de France, d'autre part à Gland à la conduite Bex VS-Vernier GE de Gaznat. La construction de ce gazoduc a pour but d'accroître la sécurité d'alimentation de la Suisse romande en gaz naturel et la diversification des sources d'approvisionnement. Elle donnera également à Gaznat la possibilité de stocker du gaz dans des cavités salines sur le site d'Etrez, en France.

### *Tracé général:*

Le gazoduc pénètre le territoire suisse au sud du village de La Cure. Direction est, il traverse ensuite le plateau du Col de la Givrine et atteint son point culminant (1230 m). Depuis La Givrine, la conduite rejoint la route cantonale Nyon-St-Cergue, au lieu dit «Cerisier-Cordex». Elle évite la zone protégée d'Arpey puis traverse le territoire de la commune de Trélex sur son flanc sud-ouest. Elle se dirige ensuite vers le hameau de Bucleis (commune de Duillier). La conduite traverse la route Duillier-Genolier puis, évitant les secteurs de protection des eaux de Bucleis et Nantouse, suit plus ou moins l'autoroute N 1 jusqu'à la hauteur du ruisseau Le Lavasson. Sans franchir ce dernier, le gazoduc effectue un angle droit vers le lac Léman. Après passage de la voie CFF Lausanne-Genève, puis de la route cantonale 1, la conduite rejoint la gare de racleurs existante de Gland (altitude 380 m) dans le secteur de La Dullive, en évitant les zones de constructions ainsi que les vignes et les vergers.

Les communes concernées par le tracé, toutes situées sur territoire vaudois, sont les suivantes:

St-Cergue, Trélex, Duillier, Coinsins, Vich et Gland.

L'installation comprendra:

- deux gares de racleurs, l'une à La Cure et l'autre à Gland,
- un poste de sectionnement et de soutirage, prévu au nord de Trélex,
- un poste de comptage douanier à La Cure, sur la même plate-forme que la gare de racleurs mentionnée ci-dessus. Ce poste de comptage sera abrité par un bâtiment.

<i>Longueur totale du gazoduc:</i>	20,4 km
<i>Diamètre extérieur maximum:</i>	406,4 mm
<i>Pression de service maximale:</i>	80 bar
<i>Débit prévu:</i>	de 25 000 à plus de 100 000 m <sup>3</sup> à l'heure
<i>Coût probable de la construction:</i>	20 millions de francs
<i>Début des travaux de pose de la conduite:</i>	mai 1989
<i>Mise en service:</i>	automne 1989

En vertu de l'article 6 de la loi sur les installations de transport par conduites, toute personne dont les intérêts seraient lésés par la réalisation du projet peut faire valoir ses objections auprès de l'office soussigné dans un délai de 30 jours. Toute opposition sera dûment motivée et contiendra des conclusions.

Par l'octroi éventuel de la concession, l'autorité concédante ne statue que sur les caractéristiques essentielles du projet, sur le tracé général et sur la demande du droit d'expropriation. A la suite de l'octroi de la concession s'ouvre une procédure d'approbation des plans. Ces derniers sont mis à l'enquête publique. C'est dans le cadre de cette procédure qu'il peut être fait opposition aux plans de détail et à l'exercice du droit d'expropriation.

La demande de concession peut être consultée à l'office soussigné ainsi qu'aux secrétariats des communes concernées.

19 mai 1987

Office fédéral de l'énergie  
Kapellenstrasse 14, 3003 Berne

31412

## Publications des départements et des offices de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1987
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	19
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.05.1987
Date	
Data	
Seite	485-495
Page	
Pagina	
Ref. No	10 105 097

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.